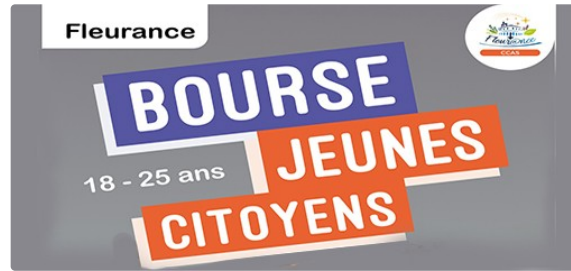


Une bourse pour les jeunes citoyens



Une bourse pour les jeunes citoyens

Cette année encore, le CCAS propose une « **Bourse jeunes citoyens** » pour aux jeunes fleurantins scolarisés.

L'objectif est de soutenir financièrement les jeunes afin de les encourager à s'engager dans la vie citoyenne dans la commune.

Destinée aux jeunes fleurantins âgées de 18 à 25 ans, cette bourse de 1 000€ sera attribuée à 10 étudiants, lycéens, apprentis qui s'engageront dans une démarche de bénévolat au sein d'associations ou des différents services de la commune en effectuant 70h heures de bénévolat, réparties dans l'année.

Pour candidater, adressez votre lettre de motivation au CCAS avant le 6 septembre en précisant vos motivations ainsi que les domaines dans lesquels vous souhaitez effectuer votre mission citoyenne (solidarité, enfance, senior, CCAS...) : ccas@villefleurance.fr



fleurance bourse jeune affiche .jpg